

Compte-rendu du groupe national loup du 3 mars 2011

Le GLN s'est réuni pour la première fois depuis le 10 mars 2010. Plusieurs participants ont déploré cet intervalle excessif, en rappelant que naguère le GLN se réunissait généralement trois fois par an plus des réunions thématiques déconcentrées.

Suivi de la reproduction 2010 (howling)

20 ZPP ont été effectivement prospectées.

2 ne l'ont pas été dans le Vercors.

5 ne l'ont pas été car aucun indice de présence d'une "meute" n'avait été constaté (en particulier pas de howling en dehors de l'arc alpin).

70% des groupes de loups contactés ont répondu.

65% des groupes contactés se sont révélés reproducteurs (les années précédentes, ce pourcentage variait entre 55% et 75% donc stabilité de la reproduction).

Les résultats du suivi hivernal 2010-2011 ne sont pas encore disponibles.

Bilan des mesures de prévention

En 2010, 885 dossiers traités. 6,5 millions d'euros engagés, en augmentation par rapport à 2009. Pour mémoire les mêmes mesures représentaient 1,3 million d'euros en 2004 pour 246 contrats...

La principale dépense, 4 millions €, est celle de gardiennage, lequel a représenté l'équivalent de 147 000 "jours". Au total pour ce poste 3,9 millions € ont été dépensés pour 501 dossiers d'aides bergers salariés et 132 000 € pour 32 dossiers de prestations non salariées.

Les chiens ont représenté 900 000 € : 11 chiens achetés, 1067 chiens entretenus, 60 chiens stérilisés, 13 tests d'agressivité.

Les parcs ont coûté 227 000 € pour 123 parcs.

Les analyses de vulnérabilité 52 000 € pour 25 analyses, 14 en PACA, 11 en Rhône-Alpes ce qui est peu au vu des tensions constatées dans cette région.

Les crédits d'urgence, qui sont sous-consommés par rapport aux prévisions, ont représenté 132 000 €. Essentiellement dans les bastions historiques Alpes-Maritimes, Alpes de Haute Provence, Hautes-Alpes plus la Haute Savoie.

Une discussion s'amorce autour de l'avenir à la demande des éleveurs présents (le CNJA et l'APCA, puisque la FNSEA et la FROSE ont boycotté la séance). Jusqu'à quel montant de dépenses l'Etat suivra-t-il ? Réponse des représentants de l'Etat : pour le moment nous n'avons jamais refusé la moindre mesure pour des raisons budgétaires.

Le représentant des chasseurs s'inquiète aussi du coût du loup pour le budget et plaide pour la "régulation du loup".

Le représentant de Ferus dit qu'il n'y a pas forcément corrélation entre le nombre de loups dans une zone donnée et le coût de la prévention (à moins qu'on éradique l'espèce) puisque ce coût est fonction du nombre d'éleveurs qui déposent des dossiers et qu'ils devront se protéger même si un loup est prélevé dans la ZPP.

Il n'empêche que la question des coûts futurs est dans tous les esprits même si les réponses divergent.

Un groupe de travail devrait être réuni par le ministère de l'Ecologie sur ce thème (d'autant plus qu'il nous apprend qu'il participe déjà à un groupe de l'Union Européenne sur la gestion future du loup dans les espaces de grande dimension).

Protocole d'intervention 2010 et comparaisons avec 2009

Tirs de défense autorisés 2009 : 67, 2010 : 36.

Ce sont surtout les Alpes-Maritimes qui en ont moins demandé, 11 au lieu de 47.

Tirs de prélèvements autorisés 2009 : 2 , 2010 : 5 (dont une annulation par TA).

Loups prélevés 2009 : 1 , 2010 : 0

Bilan des dommages 2010

1258 constats pour 4499 victimes (respectivement 1169 et 3787 en 2009).

Hausse des attaques en PACA (04, 05, 06, mais baisse dans le 83). Baisse dans tous les départements de Rhône-Alpes.

Coût des indemnisations 1,3 million €.

Rapport d'inspection générale sur les chiens de protection

Le rapport est sur internet.

Il souligne l'insuffisante rigueur dans le recueil des données sur la totalité des chiens ; le non respect par tous des obligations légales concernant l'identification ; l'empirisme de la production de chiens de protection : la majorité des montagne des Pyrénées sont des chiens d'agrément, sélectionnés pour cela. On ne sélectionne pas assez de chiens destinés à la protection. Beaucoup d'éleveurs "subissent" la présence de chiens, sans leur pleine adhésion ces derniers sont mal dressés et mal utilisés. Le rapport regrette aussi que le dressage mette trop l'accent sur la mise au troupeau ds chiots et pas assez sur la sociabilisation. Si le chien se prend pour une brebis, c'est bien, mais s'il prend l'homme qu'il ne connaît pas pour un prédateur, c'est dangereux ! Enfin le port de bombes lacrymogènes par les randonneurs sujets à la peur serait une piste, notamment parce qu'ils ont moins peur, que les chiens le ressentent et sont moins portés à les agresser...

Plan de communication de l'Etat : il est présenté mais pas commenté.

Protocole 2011 d'intervention contre les loups

L'administration rappelle la faible marge de manoeuvre qui est la sienne au regard des textes européens et indique qu'elle sera attentive aux décisions de la Cour de Justice de l'Europe relative à la chasse au loup en Suède.

L'évolution qu'elle envisage pour 2011 est la suivante :

Amélioration de la lisibilité du dispositif existant. Rédaction nouvelle de l'arrêté cadre annuel, fusion de l'arrêté et des annexes (aucun texte n'est présenté pour le moment). Pour faciliter et sécuriser la prise de décision par les préfets, analyse des récents contentieux, mise au point de motifs types.

Amélioration du caractère opérationnel du dispositif, meilleure implication des groupes départementaux loup, déclenchements de tirs de prélèvement sur initiative de l'administration, réduction du délai de 3 semaines de mise en oeuvre de l'effarouchement avant les tirs de prélèvement, plus grande mobilisation des chasseurs pour ces tirs.

Comme d'habitude les éleveurs présents, la députée Henriette Martinez, le représentant des chasseurs et l'APCA ont réclamé la régulation du loup et plus de résultats dans les tirs, exigeant l'emploi de carabines à lunettes pour les tirs de défense.

Les jeunes agriculteurs ont dit que sans très grand assouplissement des tirs le braconnage allait se généraliser. Ils veulent la suppression des effarouchements (ou l'assimilation "présence du berger = effarouchement), et des tirs de prélèvement au lendemain de tout tir de défense infructueux. D'autres ont insisté sur le coût excessif du loup et demandé qu'on abaisse durablement ses effectifs dans les zones de présence.

FNE et Ferus ont regretté vivement l'aspect "négociations de marchands de tapis" de ces débats et l'absence de toute proposition préalable qui rend impossible un examen de propositions qui n'ont pas été écrites.

Pour le moment l'administration semble envisager de gérer l'année 2011 "à droit constant" et n'a lâché que peu de lest aux éleveurs, mais les travaux de préparation du protocole qui prendra effet après 2012 vont commencer et il convient d'être très vigilant car on entend dire un peu tout et n'importe quoi. Le loup mettrait en péril les vies humaines en s'approchant des villes, le loup fera exploser les budgets et il faudra bien diminuer les coûts en réduisant ses effectifs (cf plus haut), les politiques de protection sont un échec et seule la régulation peut sauver l'élevage etc.

Pour éviter les heurts avec des représentants de l'élevage très remontés l'administration a tendance à "laisser dire" et il faudra que les ONG de protection sachent où elles veulent aller dans les années à venir et quels moyens elles sont le cas échéant prêtes à utiliser pour parvenir à leurs fins sinon au fur et à mesure qu'augmenteront les ZPP et les chiffres des attaques les organisations d'éleveurs appuyées par les élus et les chasseurs s'approcheront progressivement de ce qu'elles ont toujours demandé, un droit à l'autodéfense qui finira par confondre le loup espèce protégée avec le sanglier espèce nuisible !